

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 23 juin 2025 Salon de la
chancelière, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Hesam Esfahani (Sociologie et
criminologie)
Karine Gauvin (Études françaises)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)
Cynthia Létourneau (secrétaire)
Roger Lord (Musique)
Michel Mallet (Traduction et langues)
Joëlle Martin (Info.-comm.)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (doyen)
Dominique Thomassin (resp. des suivis
aux programmes)
Christophe Traisnel (HEP)
Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

Absences motivées :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)
Chantal Bourassa (Travail social)
Corina Crainic (rep. unité II)
Norma Doiron (Secteur langue et rep.
prof., Arts)
Guillaume Fortin (Géographie)
Ibrahim Ouattara (Philosophie)
Aina Randriamanana (rep. étud., Arts)
Elisabetta Vera Boni (rep. étud., Sc. soc.)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 23 juin 2025

Le doyen salue les membres du Conseil de la FASS et leur demande si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute le point 11.4. *Rapport annuel de la FASS.*

Thomas Hodd propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Michel Mallet, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2025

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications.

La secrétaire prend en note une précision qu'un membre souhaite inclure au point 5.7.1.

Joëlle Martin propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est approuvée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2025

5. Les rapports de suivi final des programmes suivants ont été adoptés par le Sénat académique le 19 juin 2025 : 5.4.1. B.A. (maj. en histoire), 5.5.1. M.A. (littérature canadienne comparée), 5.6.1. B. Sc. soc. (maj. et spéc. en économie) et 5.7.1. B. Sc. soc. (maj. en science politique).

[Département d'histoire et de géographie] Le Sénat académique a refusé d'adopter la modification aux conditions d'admission particulières du programme de M.A. (histoire). On estime que le comité des études supérieures (CES) a pour mandat de faire les suivis lorsque des demandes d'admission le nécessitent.

7. Les trois demandes de statut de professeur(e) associé(e) ont été envoyées à la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR). Il s'agit des candidatures de Sylvia Kasparian (Dépt d'études françaises), de Jean Morency (Dépt d'études françaises) et de Phyllis LeBlanc (Dépt d'hist. et de géo.). Nous attendons une confirmation.

7. [Chaires stratégiques (19 février 2025)] Le projet de chaire de recherche de Jason Noble, professeur au Département de musique, a été accepté par la FESR et est intitulé *Chaire stratégique en création musicale multimédia et électroacoustique*. Un nouveau concours de chaires de recherche sera lancé en septembre. Le doyen fera un suivi auprès des membres le moment venu.

- 8.4. [Bibliothèque Champlain (22 janvier 2025)] Le vice-doyen n'a toujours pas reçu de nouvelles au sujet de la demande d'abonnement à la base de données *OpenEdition*, mais s'engage à faire un autre suivi par courriel auprès de la direction de la bibliothèque Champlain.

- 10.1.[Budget 2025-2026] Le doyen mentionne qu'il n'a pas reçu de nouvelles au sujet des budgets alloués aux facultés pour réaliser des projets en lien avec la *Stratégie 2023-2028*. Il fera un suivi à ce sujet.

4. Affaires étudiantes

En l'absence des deux représentantes, rien n'est à signaler.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1. Département d'études françaises [Annexe 1]

- 5.1.1. Modification de la M.A. (études littéraires)
- 5.1.2. Modification du Ph. D. (études littéraires)
- 5.1.3. Modification de la banque de cours LITT
- 5.1.4. Établissement des R.A.P. pour les programmes de M.A. et de Ph. D. en études littéraires et en sociolinguistique
- 5.1.5. Modification du cours LING8902 (Thèse)

Karine Gauvin résume les modifications apportées aux programmes d'études supérieures en littérature et en sociolinguistique. Ces modifications tiennent compte des recommandations faites par les évaluateurs externes, le Conseil de l'Université, le Comité des programmes et le Comité d'assurance de la qualité.

Le doyen invite la directrice à réviser certaines formulations dans les documents.

Karine Gauvin propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité sous réserve de modifications.

5.2. Département de musique [Annexe 2]

5.2.1. Modification du cours MUSI063

Roger Lord présente la modification mineure proposée par l'assemblée départementale au cours *Technique de direction II* - MUSI 4063, soit de le répartir sur deux semestres, à raison de 75 minutes par semaine, pour des raisons pédagogiques. Les étudiantes et étudiants consultés sont en faveur de ce changement.

Le vice-doyen indique que le processus pour effectuer ce type de modification à un cours est lourd. Il collabore actuellement avec le Registrariat pour trouver une solution plus efficace.

Roger Lord propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Michel Mallet, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3. École des hautes études publiques [Annexe 3]

5.3.1. Modification du B. Sc. soc. (majeure en économie)

5.3.2. Abolition du B. Sc. soc. (spécialisation en économie)

5.3.3. Modification, abolition et création de cours ECON

5.3.4. Modification de la banque de cours ECON

5.3.5. Établissement des R.A.P. pour la majeure en économie

Christophe Traisnel résume les changements apportés au programme d'économie, soit l'abolition de la spécialisation en économie et les modifications de la majeure en économie.

Des membres proposent des collaborations avec le secteur économie en ajoutant, par exemple, des cours à option à la liste, ou en créant des cours doubles siglés.

Le profil avec distinction n'a pas été retenu car la structure du programme et la place des disciplines connexes rendent impossible l'insertion d'une mineure. De plus, la majeure en économie répond mieux aux besoins de la formation et donne accès aux études supérieures en économie.

Un membre déplore que le cours d'histoire sur la pensée économique ne soit plus obligatoire. En fait, l'évaluation externe avait recommandé de réduire le nombre de cours obligatoires pour rendre le programme plus souple pour les étudiantes et les étudiants.

Christophe Traisnel propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une voix contre.

5.4. Département des arts visuels [Annexe 4]

5.4.1. Rapport de suivi final (B.A.V.)

En l'absence de Jennifer Bélanger, la présentation du rapport de suivi final du B.A.V. est reportée à la prochaine réunion.

5.5. Département des arts visuels

5.5.1. Complément au rapport d'autoévaluation de programme | baccalauréat appliqué en design d'intérieur (B.A.D.I.)

En l'absence de Jennifer Bélanger, le vice-doyen explique le processus d'évaluation du B.A.D.I. en présentant le complément au rapport d'autoévaluation du programme B.A.D.I ainsi que le rapport du *Council for Interior Design Accreditation (CIDA)* qui renouvelle l'agrément.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des instances

Sénat académique | Rapports de suivi final

Le doyen explique qu'il faut éviter les délais et les énoncés vagues dans la préparation des rapports de suivi final des programmes. Les descriptions doivent comprendre des dates précises et des actions concrètes.

Si des membres collaborent avec d'autres facultés, il est recommandé d'inclure le vice-décanat dans la correspondance.

Les membres discutent des attentes liées à la *Stratégie 2023-2028* avec le doyen.

7. Modification du document type facultaire (promotion et permanence) [Annexe 7]

Le vice-doyen relève les principales précisions apportées au document type relatif à l'application des critères aux fins de promotion et de permanence :

- p. 12-13 : ajout de remarques sur l'adhésion de l'Université de Moncton à la *Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)*;
- p. 26-27 : ajout d'une remarque sur la reconnaissance de certaines activités de RDC effectuées dans le cadre de cours spécifiques en musique et en art dramatique.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Appellation du Département d'anglais [Annexe 8]

Thomas Hodd explique que le Département d'anglais souhaite adopter le nom *Département d'études anglaises* à la suite des recommandations de l'évaluation externe. Ce changement a été approuvé par l'UARD de même que par le SCDP. La nouvelle appellation reflétera mieux ce qui s'enseigne au département, à savoir la littérature, la linguistique et l'anglais langue seconde.

Thomas Hodd propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Création de deux mineures thématiques en art dramatique [Annexe 9]

Katia Talbot décrit les deux propositions de son unité, soit la *mineure thématique en conception et production en arts de la scène* et la *mineure thématique en pratique du jeu théâtral* pour la personne étudiante Daphne Geneau. Ces deux mineures lui permettront d'obtenir un baccalauréat multidisciplinaire dans deux ans.

Le vice-doyen dresse la liste des cours choisis.

Le décanat effectuera les vérifications nécessaires auprès du registrariat en ce qui concerne la conformité du régime pédagogique.

Katia Talbot propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Joëlle Martin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Avant-projet : création d'une maîtrise en traduction et rédaction professionnelles [Annexe 10]

Michel Maillet présente l'avant-projet de la *maîtrise en traduction et rédaction professionnelles* (60 crédits) qui serait offerte en mode comodal et qui comprendrait un stage ou un projet expérientiel individuel.

La création de cette maîtrise professionnelle représente une solution à la baisse des inscriptions aux programmes de baccalauréat en traduction, au profil des étudiants et étudiantes, et à l'évolution du domaine. Les prérequis seront de détenir un diplôme de 1^{er} cycle et de réussir un examen d'admission.

Michel Mallet propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Informations

11.1. Plaquettes pour les programmes de la FASS

Le vice-doyen souhaite que la FASS conçoive des dépliants à distribuer aux élèves du secondaire, notamment lors des visites dans les écoles et de la Journée Portes ouvertes en mai. Chaque unité est invitée à fournir une brève description des programmes, tirée du répertoire par exemple, et quelques débouchés.

Le comité facultaire des communications sera responsable de la coordination du projet.

Joëlle Martin propose de contribuer à la conception de ces dépliants par l'entremise d'un cours ICOM qu'elle offrira au semestre de l'hiver 2026.

Les membres échangent des idées, comme celle d'inclure des photos attrayantes dans les dépliants. On suggère de profiter du surplus budgétaire de la FASS pour concrétiser ce projet. Le doyen précise qu'il fera un suivi à ce sujet en septembre et rappelle que le budget devra impérativement être dépensé avant la fin avril 2026.

Jean-Luc Bonnaud propose qu'une partie du surplus budgétaire de la FASS soit octroyé à la réalisation de matériel promotionnel des programmes de la FASS. Appuyée par Joëlle Martin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

11.2. Dates des réunions du Conseil (2025-2026)

Le vice-doyen informe les membres que la liste des dates des réunions est disponible dans Teams et, si leur mandat se termine, il les invite à la transmettre aux personnes qui leur succéderont.

11.3. Incubateur de résolution des enjeux sociaux / Incubateur communautaire : mise à jour

Le doyen indique que le projet pilote a été présenté au Conseil de l'Université en juin. Ce projet de recherche sur l'innovation sociale sera mené dans le cadre du cours FASS3000, portera sur l'itinérance à Moncton et sera dirigé par Marie-Pier Rivest et Lise Savoie, professeures en travail social.

11.4. Rapport annuel de la FASS

Le doyen indique que certaines unités n'ont pas envoyé les informations demandées et qu'il doit le soumettre le lendemain matin, ce qui signifie que le rapport est incomplet et qu'il ne représente pas toutes les réalisations accomplies de la FASS. Il déplore le fait d'avoir à remettre un rapport incomplet alors que le financement en recherche est actuellement en croissance.

Il insiste sur l'importance de transmettre dorénavant les messages du décanat aux membres des unités et de lui envoyer les informations à inclure dans le rapport annuel.

12. Clôture de la séance

La séance se clôture à 14 h 52.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc